

~~H. H. H. H.~~ (N)

QUELQUES ASPECTS DE
LA VOCATION PASTORALE
REGIONALE EN HAUTE-VOLTA

Ouaga 1691

Michel BENOIT
Géographe de l'ORSTOM
Centre de OUAGA DOUGOU

Copyright ORSTOM 1975

Fonds Documentaire ORSTOM



010009519

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: B*9519 Ex: ouaga

RESUME :

Un zonage de l'espace pastoral est effectué à l'aide d'une grille permettant de médiatiser cinq variables à l'intérieur des zones utilisées comme parcours de saison des pluies par les pasteurs de Haute-Volta. Ces zones de parcours sont considérées comme les aires pastorales au sens strict.

INTRODUCTION

Le but de la carte présentée ici est de permettre un premier zonage de l'espace pastoral voltaïque à partir de cinq variables dont deux relèvent de l'écologie animale et trois du domaine culturel. Ce sont :

- la pérennité du pâturage.
- la trypanosomiase.
- l'ethnie des pasteurs.
- le genre de vie.
- la maîtrise politique de l'espace.

Ces données, une fois localisées, ont été médiatisées à l'intérieur des aires pastorales définies comme l'ensemble des parcours de saison des pluies. Ce découpage de l'espace a été effectué en vue de choisir des zones d'étude représentatives des différents systèmes spatiaux dérivés de l'activité des pasteurs de Haute-Volta. (1).

Tel qu'il est, ce document ne peut qu'être considéré comme une simple introduction du fait pastoral voltaïque. Il n'est vraiment utilisable que si on n'en surestime pas la qualité : simple outil de travail, il sera critiqué à l'aide des résultats des études régionales qu'il aura permises. Sans grand intérêt pour le spécialiste, nous souhaitons qu'il soit utilisable par le profane désirant prendre contact avec une des données majeures de la géographie de la Haute-Volta.

(1) Bien entendu, le choix de ces zones n'a pas été fait uniquement avec les cinq variables utilisées ici. Cf : "Introduction à la géographie des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta". Michel BENOIT. ORSTOM, 1974. 82 p. + 11 cartes, multigr.

METHODE

Une cartographie basée sur l'utilisation d'une grille a été retenue pour quatre raisons :

- elle permet la standardisation de l'information et la mise en fichier d'un échantillon de points d'observation, condition indispensable à toute opération de quantification (1) de l'espace analysé.
- elle autorise des croisements systématiques de variables en dispensant des problèmes graphiques habituels à toute superposition de cartes.
- l'exécution du dessin peut être automatisée.
- sur un plan plus pratique, elle permet de constituer un fond d'information pouvant facilement absorber des variables nouvelles.

Une grille a donc été construite pour l'ensemble du pays. La taille des carrés a été déterminée par tâtonnements.

En effet, la précision théorique est inversement proportionnelle à la taille du carré de la grille mais un facteur limitant apparaît très vite : la recherche de la précision devient inutile au-delà du seuil de fiabilité de la variable la moins précise (2).

Par ailleurs, la nature des sources utilisées imposait de travailler au 1/1 000 000è.

Compte tenu de ces impératifs, la surface des carrés retenue a été de $7 \times 7 \text{ mm} = 49 \text{ mm}^2$ au 1/1 000 000è, soit 49 km^2 sur le terrain.

La grille est ensuite superposée successivement sur les cartes primaires qui comportent chacune une variable. On enregistre ainsi les caractéristiques de chaque carré : la lecture est effectuée au centre du carré et la valeur enregistrée considérée comme représentative de l'ensemble du carré.

La carte obtenue informe sur la localisation de l'ensemble des lieux (les centres de carré en l'occurrence) caractérisés par telle ou telle combinaison de faits.

-
- (1) Les résultats de cette quantification ne sont pas présentés ici.
Cf "Introduction à la géographie des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta" Op. cité.
- (2) Dans sa définition comme dans sa localisation.

DEFINITION DES VARIABLES UTILISEES

LA PERENNITE DU PATURAGE :

On peut approximativement distinguer cinq types de pâturages en Haute-Volta.

- prairies hydrophiles et "bourgoutières" (I).
- les pâturages sur champ (chaume) et jachère.
- les pâturages d'utilisation permanente, alternant saisonnièrement le fourrage vert et le fourrage sec (graminées annuelles "sahéliennes").
- les pâturages d'utilisation normale en fourrage vert seulement (graminées annuelles "nord-soudaniennes").
- les pâturages verts quasi-permanents (graminées vivaces "sud-soudaniennes").

Le but d'une telle classification n'est pas botanique. Il s'agit en fait de déterminer des zones significatives quant à la réalité vécue par les pasteurs voltaïques d'aujourd'hui. De ce point de vue, la distinction entre les pâturages pouvant supporter une utilisation permanente et ceux où celle-ci n'est que saisonnière est apparue comme fondamentale.

Les trois types suivants relèvent du premier cas :

- prairies hydrophyles et "bourgoutières" : Echinochloa, Vetiver, Cypéracées, etc... (2).
- pâtures à graminées annuelles sahéliennes : Schoenefeldia gracilis, Aristida mutabilis, Eragrostis tremula, etc...
- pâturages à graminées vivaces sud-soudaniennes : Andropogons.

Les autres catégories de pâturages ne permettent qu'une utilisation temporaire soit parce qu'ils sont constitués de chaume (mil, sorgho, riz, coton) soit parce qu'essentiellement composés de graminées peu ou pas appréciées sous forme de fourrage sec :

- Loudetia togoensis.
- Andropogon pseudapricus.
- Pennisetum pedicellatum.
- Loudetia sp. etc...

L'AIRE DE LA TRYPANOSOMIASE :

La trypanosomiase (ou maladie "du sommeil") est mortelle pour le zébu ; or, la plus grande partie des pasteurs de Haute-Volta élèvent ce type de bétail.

La maladie est transmise par une mouche (dite "tsé-tsé") dont les trois

(1) Prairie inondable à Echinochloa, mot d'origine fulfuldé (langue des Foulbé).

(2) La superficie occupée par les pâturages de ce type est très faible.

espèces les plus répandues dans le pays sont :

- *Glossina palpalis*.
- *Glossina tachinoïdes*.
- *Glossina morsitans* - *submorsitans*.

La limite nord de l'aire dangereuse correspond approximativement à une ligne brisée qui passerait par Nouna, Dédougou, Koudougou, Ouagadougou, Koupéla, Fada et Mantchari (1).

Nous avons cartographié l'aire probable de la mouche à partir de la carte de A. RICKENBACH (2), des conseils de A. CHALLIER (3) et des indications des éleveurs concernant la maladie elle-même.

ETHNIE DES PASTEURS :

En-Haute-Volta, trois types de populations méritent le nom de pasteurs, dans la mesure où leur genre de vie (4) est déterminé par l'état d'éleveur (5). Ce sont :

- les Kel Tamachek.
- Les Foulbé.
- les Silmi-Mossi (6).

- Les Kel Tamachek (7) :

- en haut de l'échelle sociale sont les Imajaren, nobles dont la seule occupation était autrefois la guerre.
- viennent ensuite les Inéslemen, sorte de moines musulmans séculiers.
- les Imrad, enfin, sont les hommes libres, en général pasteurs de leurs Imajaren.

- (1) Il s'agit en fait d'une frange d'épaisseur très variable et fluctuante suivant les saisons.
- (2) Carte de répartition des glossines en Afrique occidentale d'expression française, ORSTOM, Centre Muraz - BOBO-DIOULASSO.
- (3) Entomologiste de l'ORSTOM.
- (4) Défini en première approximation comme le comportement du groupe vis-à-vis de son environnement.
- (5) Il s'agit des éleveurs de bovins. L'élevage chamelier ou celui du petit bétail est toujours annexe à celui du zébu pour le pasteur voltaïque. Seul ce dernier type de bétail conditionne le comportement "géographique" du groupe.
- (6) Terme moré (langue des Mossi) signifiant : Peuls-Mossi (sing.: Silmiga, un Peul).
- (7) "Ceux du Tamachek", ceux qui parlent le Tamachek, c'est-à-dire les "Touareg" et leur anciens serfs, les Bella.

Nous utilisons à leur propos les publications de H. BARRAL, notamment : "Les populations d'éleveurs et les problèmes pastoraux dans le nord-ouest de la Haute-Volta". ORSTOM Paris - Cahiers Sciences Humaines, vol. IV, n° 1, p 3 à 30.

Les effectifs de ces trois classes sont minoritaires par rapport à ceux qui représentent le reste de la société des Kel Tamachek : les anciens serfs, les Bella. Traditionnellement éleveurs de chèvres, ces derniers ne possédaient du bétail bovin qu'à titre précaire.

Les transformations contemporaines de cette société font que la quasi totalité de ses membres possède et élève du bétail bovin : pour les Imajaren l'élevage est un pis-aller face à la disparition de la fonction militaire de leur classe ; pour les Bella l'accès à l'élevage bovin est le corollaire de leur émancipation sociale.

- Foulbé (1) et Rimaïbé (2) :

Comme chez les Kel Tamachek, la société peul traditionnelle comportait une classe de serfs : les Rimaïbé. L'évolution de leur statut les a conduit à l'acquisition de bétail, mais le phénomène est moins général que chez les Bella.

Par contre, les Foulbé sont tous d'authentiques pasteurs depuis des temps immémoriaux.

La vocation de cette population pour le genre de vie pastoral basé sur l'élevage du zébu n'est pas synonyme d'un sentimentalisme passif qu'une certaine littérature a longtemps laissé sous-entendre : grands connaisseurs de bétail et du milieu, les Foulbé évoluent dans un champ social souple qui permet notamment une grande aptitude à la migration. Cette originalité, alliée à l'expérience, fait d'eux de véritables "prospecteurs" du milieu.

Le Peul "berger des cultivateurs" est un personnage qui devient de plus en plus rare. En Haute-Volta, il ne subsiste guère qu'en pays mossi et ses abords où l'évolution joue également dans le sens d'une dissension plus grande entre pasteurs et paysans.

- Les Silmi-Mossi :

Mal connues, les caractéristiques culturelles de cette population semblent être issues de la rencontre de certains groupements Foulbé avec des communautés villageoises du nord-ouest du pays mossi, composées d'agriculteurs. Outre la relative stabilité spatiale qui en est résulté, cette symbiose a abouti à un "statut" culturel que l'on peut résumer ainsi :

- conservation d'un genre de vie basé sur l'élevage bovin (ceci est en fait très variable suivant les régions, les villages et même les familles d'un même village.

(1) Sing : poulo, peul en français.

(2) Sing : Qmadio.

- acquisition d'une propension à l'agriculture supérieure à celle qu'on rencontre en général chez les pasteurs de Haute-Volta.
- intégration à la société et au système politique mossi. Si elle se traduit par l'acquisition de traits importants - la langue par exemple - elle n'est pas incompatible avec une certaine autonomie.

Les effectifs de population propres aux trois types ethno-culturels que nous venons d'évoquer sont difficiles à préciser. Il ne peut s'agir que d'estimation très grossières :

- Kel Tamachek :

- Touareg : 3 000/4 000 personnes

- Bella : 20 000/30 000 "

- Foulbé et Rimaïbé : 300 000/400 000 personnes

- Silmi-Mossi : 20 000/ 30 000 "

L'effectif total des "sociétés pastorales" de Haute-Volta se situerait entre 350 000 et 450 000 personnes. Compte tenu du fait que les Silmi-Mossi et surtout les Rimaïbé n'ont pas tous du bétail, on retiendra le chiffre le plus bas (1).

LE GENRE DE VIE :

Le terme est pris ici dans un sens très restreint. Il n'est destiné qu'à introduire la mobilité saisonnière des personnes et du bétail d'une part, et le mode d'habitat d'autre part.

On a d'abord isolé la catégorie des sédentaires. Ont été considérés comme tels les groupes dont la plus grande partie des bergers et du bétail ne s'éloignait jamais de plus de 20 km environ du lieu d'habitat permanent. Ce sont donc ceux parmi lesquels il n'y a pas d'interruption saisonnière dans le jeu des relations sociales et dans l'exploitation directe du troupeau (consommation du lait notamment).

Une fois cette catégorie définie, il convenait de différencier les groupes instables mais ayant un habitat permanent de ceux dont toute la population se déplace avec l'ensemble du cheptel et des biens domestiques. Dans le premier cas, nous parlerons de "transhumants" (2) dans le deuxième de "nomades" (3).

- (1) Pour 1 à 1,5 millions de bovins environ. Le troupeau voltaïque est estimé à 2,5 millions de têtes, taurins compris.
 - (2) Genre de vie "transhumant" : genre de vie pastoral caractérisé par un déplacement saisonnier du bétail et d'une partie de la population, excluant le transport d'une part importante du capital domestique (habitation notamment).
 - (3) Nomadisme pastoral : genre de vie caractérisé par un déplacement saisonnier du bétail et de la population et impliquant un transport de tout le capital domestique (habitation, "mobilier", etc...).
- Cf Henri BARRAL : Les zones d'endodromie pastorale au Sahel voltaïque. 33 p. + 3 cartes in : Programme d'hydraulique au Sahel voltaïque, SCET International, 3 vol. + cartes.

Bien sûr, ces catégories ne doivent pas abuser : la réalité est infiniment complexe.

Dans tous les cas, on admet l'homogénéité du genre de vie à l'intérieur de l'unité résidentielle considérée. Compte tenu de l'échelle de travail, cela n'a rien d'abusif d'autant plus que les comportements individuels sont très semblables en un même lieu. On admet donc que dans un lieu d'habitat donné, tous les pasteurs de ce lieu ont un même comportement.

LA MAITRISE POLITIQUE DE L'ESPACE PAR LES PASTEURS :

On se place ici sur le plan coutumier. Il s'agit de savoir si le point d'observation considéré est situé dans une zone relevant d'un contrôle traditionnel par des groupements Touareg ou Foulbé.

Bien sûr, ce fait n'est que l'institutionnalisation de l'occupation de l'espace par les pasteurs. Pour le géographe, il peut sembler n'être qu'un effet mais il n'est pas que cela en réalité : il conditionne le comportement actuel des pasteurs. En dehors du contrôle politique de l'espace, une inquiétude vis à vis du monde paysan s'ajoute au souci proprement "écologique" inhérent à l'élevage extensif.

Si la prise en compte du fait politique est utile à une meilleure compréhension du comportement des pasteurs vis à vis du milieu, il faut préciser qu'une absence de contrôle institutionnalisé de leur part n'est jamais absolument limitant pour eux, sauf circonstances locales et particulières : la propriété des parcours n'existe pas. Ceci vaut d'ailleurs aussi bien pour les parcours situés à l'intérieur de l'espace contrôlé par les Touareg ou les Foulbé que celui relevant des chefferies paysannes.

Si les faits d'environnement concernant l'ensemble du pays, les données "culturelles" propres aux pasteurs ne sont cartographiables qu'à l'intérieur de l'espace pastoral. Cette variable témoigne donc d'un fait intéressant en soi (le point d'observation est-il situé dans l'espace pastoral ?), mais elle joue par ailleurs un rôle cognitif dans l'opération cartographique puisqu'elle fournira les limites des aires pastorales cartographiées.

La définition de cette variable a été déduite d'une double convention qui doit être précisée et discutée.

Première partie de la convention :

- Tout espace situé dans un rayon de 15 km (1) autour d'un lieu d'habitat à un moment donné peut être considéré comme zone de parcours du bétail appartenant aux éleveurs de ce lieu.

Deuxième partie de la convention :

- Les aires pastorales correspondent à l'ensemble des parcours de saison des pluies (hivernage).

Si la première partie ne pose pas grands problèmes, il n'en va pas de même pour la deuxième car les aires pastorales subissent des phases saisonnières de contraction et d'expansion. Cartographier l'espace pastoral en août (saison des pluies) plutôt qu'en avril (saison sèche et chaude) par exemple, peut aboutir à des conclusions complètement différentes, vraies dans les deux cas mais différemment utiles.

C'est la situation d'août qu'on a choisi de représenter et cela pour les raisons suivantes :

- le bon sens recommandait de se situer à l'époque où la liberté des éleveurs vis à vis du milieu est maximale.

Sauf dans les zones exceptionnelles de très forte densité agricole, le coeur de la saison des pluies est une période où la localisation du bétail est le moins conditionnée par le milieu : l'eau et le pâturage sont disponibles partout.

La localisation des parcours est donc à ce moment un effet entier de la volonté de l'homme. L'espace pastoral d'août coïncide avec celui du peuplement des pasteurs. C'est bien à son niveau que doivent être posés les problèmes de l'aire ; problèmes qui se manifestent au cours de la saison sèche au moment de l'appauvrissement du potentiel hydraulique et fourrager des parcours de saison des pluies.

- Ceci dit, il faut bien admettre qu'il était impossible de faire autrement dans le cadre d'une première approche : fluctuantes et mal connues, les zones de délestage de saison sèche des aires à genre de vie transhumant étaient impossibles à cartographier. Représenter l'espace pastoral en avril par exemple était impossible.

Une fois cela admis, il suffisait de connaître les lieux d'habitat de saison des pluies. Ceci était possible partout sauf dans l'extrême nord où le recensement administratif n'est pas fait en un lieu précis. Cet inconvénient était mineur dans la mesure où les publications sur cette région (2) permettaient de considérer que la dispersion des hommes et du bétail est générale en août : à notre échelle, tout l'Oudalan peut être considéré comme zone de parcours

-
- (1) Ce chiffre correspond approximativement à l'éloignement maximum atteint par le zébu entre deux abreuvements ayant lieu au même endroit.
 - (2) Cf H. BARRAL, notamment : Les zones d'endodromie pastorale au Sahel voltaïque, 33 p. 3 cartes H.t, in : Programme d'hydrologie au Sahel voltaïque, SCET International, 3 vol. + cartes.

Concrètement, l'opération a consisté à localiser l'habitat permanent et à tracer des cercles de 1,5 cm de rayon (au 1/1000 000^e) définissant par connexion les limites des aires pastorales indépendamment de la densité des hommes et du bétail.

ZONAGE

La nature purement descriptive de la carte présentée rend inutile tous commentaires autres que ceux qui ont été déjà faits à propos de la méthode et des variables utilisées. Nous nous contenterons de quelques remarques visant à préciser la composition de la légende et à évoquer quelques points importants concernant le fait pastoral lui-même.

COMPOSITION ET SIMPLIFICATION DE LA LEGENDE :

Trois variables sur cinq appelaient deux possibilités de réponse chacune (oui-non), soit :

- la pérennité du pâturage.
- la présence de la trypanosomiase.
- la maîtrise politique de l'espace par les pasteurs.

Le nombre de postes des deux autres a été limité à trois :

- ethnie : Kel Tamachek, Foulbé, Silmi-Mossi.
- genre de vie : sédentaire, transhumant, nomade.

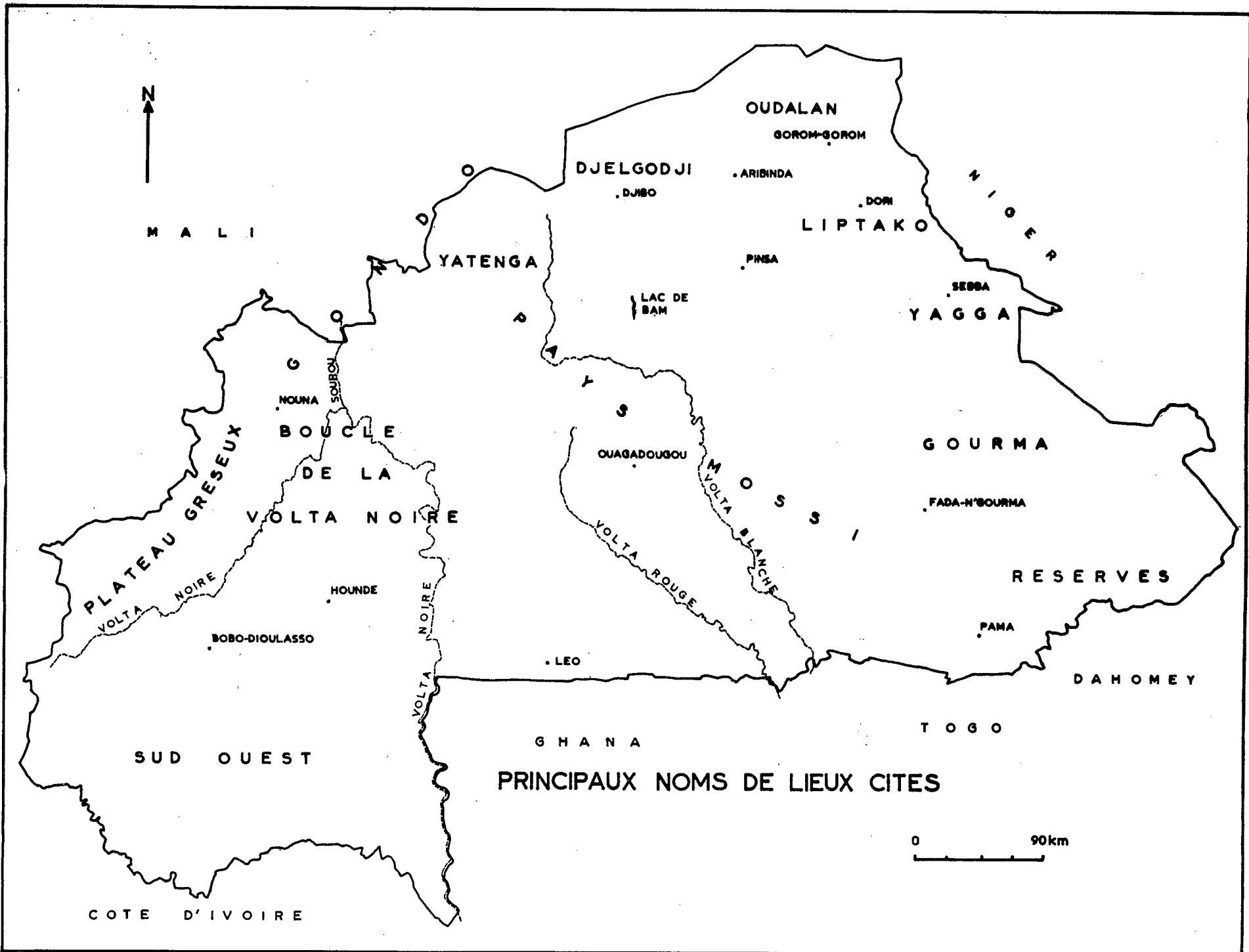
La combinaison de ces différentes possibilités donnait une vingtaine de faciès cartographiques. Un certain nombre de ceux-ci représentaient des situations exceptionnelles. On a pu faire l'économie de 7 types de plages cartographiques en supprimant environ 5 % des carrés concernés seulement. C'était simplifier la carte à peu de frais. Nous nous sommes ainsi limité à treize plages.

QUELQUES POINTS IMPORTANTS :

- Genre de vie et ethnie :

Le cas (majoritaire des Foulbé semble montrer que le genre de vie ne doit pas grand chose à la culture - dans le cadre qui nous occupe - mais qu'il est une réponse aux conditions du milieu dans lequel l'aire est localisée.

Ils sont nomades dans l'Oudalan (en deçà de l'isohyète 550 mm environ), transhumants aux confins des zones sahéliennes et nord-soudaniennes, sédentaires en milieu sud-soudanien, ainsi que dans la région centrale (pays mossi) où le taux d'occupation du sol est élevé (plus de 25 % en général).

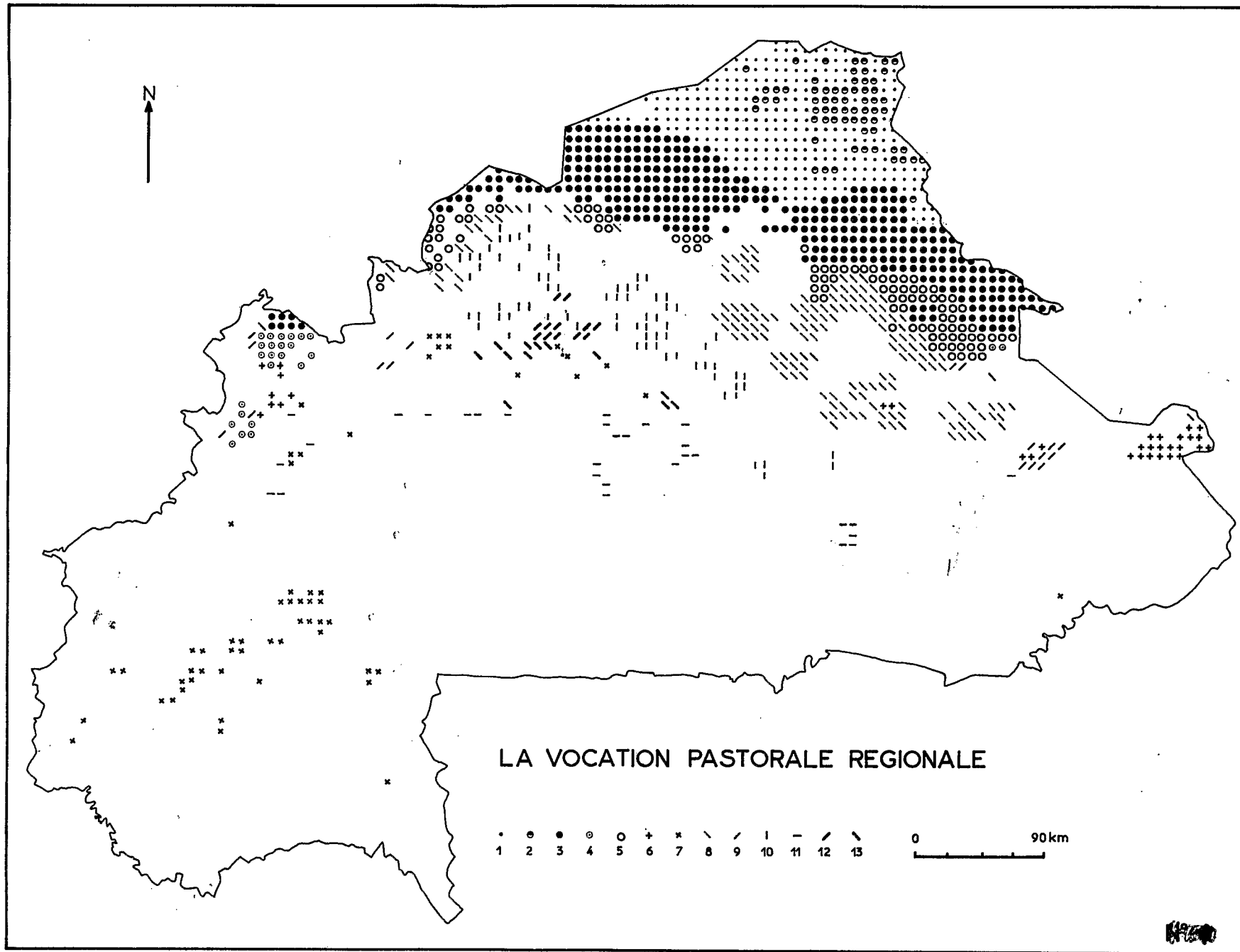


PRINCIPAUX NOMS DE LIEUX CITES

Légende de la carte

	Maîtrise politique de l'espace	Pâturage permanent	Genre de vie	Ethnie	Présence de la trypanosomiase
1	oui	oui	Nomade	Peul	non
2	oui	oui	Nomade	<u>Kel Tamachek</u>	non
3	oui	oui	Transhumant	Peul	non
4	oui	non	Transhumant	Peul	oui
5	oui	non	Transhumant	Peul	non
6	non	oui	Transhumant	Peul	oui
7	non	oui	Sédentaire	Peul	oui
8	non	non	Transhumant	Peul	non
9	non	non	Transhumant	Peul	oui
10	non	non	Sédentaire	Peul	non
11	non	non	Sédentaire	Peul	oui
12	non	non	Sédentaire	<u>Silmi-Mossi</u>	non
13	non	non	Sédentaire	<u>Silmi-Mossi</u>	oui

Les numéros de la 1^è colonne correspondent aux plages de la carte.



LA VOCATION PASTORALE REGIONALE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 0 90 km



Bien que parfois moins mobiles que les transhumants, les Kel Tamachek sont tous nomades.

Les Silmi-Mossi ne pratiquent qu'une transhumance très courte. Ils relèvent en fait du sédentarisme tel que nous l'avons défini.

- Genre de vie, pâturages et eau d'abreuvement :

Nous avons eu l'occasion de constater (1) que la pression de l'espace agricole sur les parcours d'hivernage n'avait pas un effet significatif sur la mobilité pastorale de saison sèche. En tant que fait d'environnement, il influence probablement la localisation des aires pastorales à l'échelle historique, mais il ne semble pas être un des éléments fondamentaux de la structure et du fonctionnement de l'aire sauf dans des cas très particuliers. Il en va autrement des points d'abreuvement et des pâturages.

Compte tenu de la nature purement extensive des méthodes d'élevage, la mobilité saisonnière semble croître d'une façon inverse à la durée d'utilisation du pâturage local et - au nord du 14^e parallèle - de celle des points d'eau (2).

Ceci appelle quelques précisions car l'eau d'abreuvement n'est pas prise en compte par notre carte. Or elle semble indispensable pour situer - sinon expliquer - le passage de la transhumance (DJELGODJI, LIPTAKO) au nomadisme (OUDALAN).

Tout se passe comme si en-deçà de 550 mm de pluie par an environ, l'équilibre agro-pastoral sud-sahélien (DJELGODJI, LIPTAKO) était rompu, bien que certains éléments de cet équilibre restent identiques ou très voisins, à savoir :

- le type de pâturage (type "graminées annuelles sahéliennes).
- la charge animale (voisine de 20/25 bovins au km²).

Par contre, l'importance du fait agricole diminue par évidence. La culture du mil devient de plus en plus aléatoire vers le Nord. Le compromis agriculture/élevage propre à l'activité du pasteur sud-sahélien et soudanien étant alors rompu au profit du bétail, donc de l'eau d'abreuvement et du pâturage.

Il y a par ailleurs raréfaction des points d'eau permanents, notamment des puits susceptibles de supporter la consommation animale.

Constatant par ailleurs l'accessibilité de ce milieu en saison des pluies et la dépendance absolue des hommes et du bétail vis à vis des mares permanentes en saison sèche, on peut mieux comprendre l'existence d'un espace polarisé par les points d'eau et non plus par des lieux de culture

(1) Cf Introduction à la géographie des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta, op. cité.

(2) A charge animale égale bien entendu.

et d'habitat "construit". Les pôles de fixation de l'aire, ne sont plus des lieux de production mais de survie.

Ceci ne suffit pas cependant à expliquer la cohésion population/bétail et l'absence d'habitat fixe en saison des pluies.

S'il est vrai - d'une façon générale - que la situation "normale" (1) des pasteurs est celle d'août, cela n'empêche pas de considérer qu'en dessous d'une certaine pluviosité (550/450 mm ?), la rareté et l'irrégularité des pluies obligent les éleveurs à des déplacements locaux perpétuellement différents d'une année à l'autre ou d'un groupe d'années à l'autre (à l'intérieur de circuits stables à petite échelle).

Ainsi, la cohésion permanente et l'inutilité d'un habitat permanent s'expliqueraient par le caractère ponctuel des lieux de survie en saison sèche et par un souci d'adéquation maximale des déplacements aux herbages d'hivernage, allié à un désir d'utilisation complète de la production de lait toujours auto-consommée.

Quelle que soit la valeur de cette hypothèse, on peut difficilement rejeter la conjonction existant entre espace nomade et lieux de survie ponctuels, alors que ces mêmes lieux sont "en tâches" chez les transhumants : les premiers sont liés à l'eau d'abreuvement, les seconds au pâturage.

La trypanosomiase comme facteur limitant :

La préférence nette des pasteurs voltaïques pour l'élevage du zébu oblige à considérer la trypanosomiase comme un facteur limitant important bien que cet obstacle n'ait rien de définitif grâce aux trypanocides d'une part et à une possible conversion des pasteurs migrants à l'élevage du taurin, ce dernier étant trypano-tolérant à la différence du zébu.

Cette conversion est finalement assez rare. Les migrations Nord-Sud - donc de la zone non trypanosomée à la zone infestée - que l'on enregistre dans l'ouest et dans l'est du pays ne se traduit pas par un changement du type de bétail élevé. Il en résulte que l'aire du zébu pénètre aujourd'hui profondément dans celle de la glossine. Ceci est un fait relativement récent qui est lié directement à la généralisation de la "vaccination" contre la maladie et - peut-être - à la disparition localisée des gîtes par les défrichements et la disparition de la faune dont certains éléments sont des supports privilégiés de la mouche.

CONCLUSION

Les aires qui ont été cartographiées sont en fait animées par une double dynamique qui se traduit par deux types de mobilité. Le premier - la mobilité saisonnière - a été signalé à propos du "genre de vie". Le second - la mobilité historique - doit être évoqué en guise de conclusion afin de pallier au caractère statique de la carte.

La mise en place des dernières entités politiques Touareg et Foulbé puis la conquête coloniale n'ont pas entraîné une immobilisation de l'espace pastoral. Bien au contraire, la dissension des liens sociaux traditionnels propres aux groupes pasteurs ainsi que l'absence de droits sur les parcours ont permis la perpétuation d'une dynamique migratoire ancienne.

Dans une telle situation, la généralisation des pratiques vétérinaires modernes a joué un double rôle :

- protection du bétail à l'intérieur des aires traditionnelles entraînant une augmentation de la charge.
- immunisation du zébu contre la trypanosomiase, permettant l'accès au milieu sud-soudanien jusqu'alors peu utilisé par les pasteurs.

L'accession des Bella et de certains Rimaïbé à la propriété du bétail a joué également dans le sens d'une augmentation de la charge.

Cette augmentation a fait apparaître (ou accentué) une dégradation du capital herbager car des techniques de protection ou d'amélioration du pâturage n'ont pas été mises en oeuvre. Ce phénomène a bien entendu exacerbé le déséquilibre bétail/ressources.

Il y a actuellement deux principaux foyers de dispersion d'éleveurs et de leur bétail :

LE CAS DU DJELGODJI ET DES MARGES NORD-NORD EST DU PAYS MOSSI :

Une expansion des parcours n'est possible ni au Nord saturé de bétail, ni au Sud bloqué par les fortes densités agricoles du pays mossi. L'émigration est orientée le long de la marge nord-est du pays mossi, en direction du GOURMA. Le mouvement se fait par étapes de longue durée. Il est continu, relativement régulier et déjà ancien sauf au DELGODJI même où il semble lié à la sécheresse de ces dernières années.

LE CAS DU GONDO (région de Barani-Nouna) :

Les aires de la plaine du Gondo et de ses abords, surtout celles situées à l'ouest du Sourou, sont des foyers de dispersion importants depuis une trentaine d'années. Les flux migratoires sont orientés vers des espaces non contigus aux aires, situés soit au Mali soit vers les pays de la haute Volta Noire, le sud-ouest voltaïque et le nord de la Côte-d'Ivoire.

Bien sûr, d'autres flux migratoires existent. Ils sont moins importants et souvent induits par les deux premiers. Leur sens et leur direction témoignent toujours d'une "savanisation" des aires pastorales.

- Janvier 1975 -